



Jeudi 19 avril 2018 - Communiqué de presse

Le Parti socialiste jurassien joue la carte de la transparence

Comment les partis politiques sont-ils financés? Qui verse de l'argent? Quels montants sont investis dans les campagnes de votations et d'élections? Les partis politiques se doivent aujourd'hui d'être transparents. En vue du lancement de l'initiative cantonale sur la transparence du financement des partis, le PSJ a décidé de montrer l'exemple pour lutter contre l'opacité et a décidé de publier ses comptes sur son site Internet.

Le Comité directeur du PSJ proposera à ses membres le lancement d'une initiative cantonale sur la transparence dans le financement des partis politiques lors du Congrès du 16 mai à Boncourt. Sur le www.psju.ch, les citoyennes et citoyens jurassien-nes ont désormais accès aux sources de financement du PSJ. Les comptes 2017 ainsi que le budget 2018 seront publiés à l'issue du Congrès, les membres devant se prononcer sur ces documents.

Le canton du Jura, tout comme Schwyz, Fribourg, Genève, Neuchâtel, et le Tessin, doit se doter d'une base légale sur la transparence du financement des partis politiques. Une demande en ce sens (par une motion transformée en postulat) avait déjà été faite par le PSJ en 2013 au Parlement mais avait été refusée par 31 voix contre 29.

En 2018, il est urgent que les citoyennes et citoyens puissent savoir comment les partis sont financés. La Suisse a déjà été épinglée plusieurs fois par le Groupe d'Etats contre la corruption, le GRECO, sur l'absence de législation mais les partis de droite ont toujours mis les pieds au mur. Au niveau fédéral, les choses bougent enfin: une initiative populaire, munie de plus de 120'000 signatures, a été déposée à Berne l'année passée. Les deux Chambres du Parlement puis le peuple suisse devront prochainement se prononcer sur cet objet, vraisemblablement l'année prochaine. A noter encore que cette initiative fédérale ne concerne pas les financements cantonaux, il est donc essentiel d'agir également en parallèle à l'échelle cantonale.